Loi relative au droit des étrangers : l'irresponsabilité totale du gouvernement

écrit par Maxime | 2 avril 2016

Nous avions fustigé la loi sur le droit des étrangers, qui avait été votée en catimini et le silence du FN. C'était un tort, Nicolas Bay avait fait un communiqué de presse qui précise parfaitement les enjeux de cette loi.

Communiqué de presse de Nicolas Bay, Secrétaire général du Front National, Député français au Parlement européen

Une nouvelle loi sur le « droit des étrangers », publiée au journal officiel ce 8 mars, confirme la folle dérive dans laquelle le gouvernement de Manuel Valls entraîne la France en matière d'immigration.

Cette loi vise à favoriser l'accueil des immigrés clandestins par le renforcement des droits des étrangers. Pire, elle génère un affaiblissement des outils de l'État dans la lutte contre l'immigration clandestine (suppression, par exemple, de la rétention administrative de cinq jours). Il s'agit en réalité d'une véritable entreprise de désarmement de la France face à la submersion migratoire en cours. Bruxelles applaudira sans doute !

S'agissant de l'immigration dite légale, la loi crée une « carte pluriannuelle de

quatre ans ». Ces titres de séjour pluriannuels permettront aux étrangers de résider sur le territoire français durant deux à quatre ans, sans obligation de renouvellement entre-temps comme c'était le cas jusqu'alors.

La nouvelle loi, adoptée en catimini, prévoit également un dispositif particulier en faveur des étrangers en situation irrégulière, malades et vivant en France, après trois mois de résidence. Grâce à celle-ci, ils pourront obtenir le droit d'être régularisés en France et de bénéficier du système de soin français dès lors que leur pays d'origine n'est pas apte à proposer un traitement approprié.

Enfin, l'article 59 de la loi assouplit encore un peu plus les conditions d'accès à la nationalité française et tend donc à brader la citoyenneté au profit de considérations strictement idéologiques et électoralistes.

Cette loi est une nouvelle étape dans l'entreprise de dissolution méthodique de notre identité nationale et représente une menace pour notre système social. En mettant en œuvre de telles mesures, le gouvernement ne fera qu'accroître davantage l'immigration massive dans notre pays, un pays qui compte aujourd'hui plus de 6 millions de chômeurs et 9 millions de pauvres.

Le Front National dénonce l'irresponsabilité du gouvernement et rappelle sa volonté farouche de stopper l'immigration de masse par la suppression de toutes les pompes aspirantes. La nationalité française doit par ailleurs redevenir une fierté, accordée exceptionnellement aux étrangers quand ils démontrent leur amour pour la France et leur parfaite assimilation à notre nation.

http://www.frontnational.com/2016/03/loi-relative-au-droit-des-etrangers-lirresponsabilite-totale-du-gouvernement/